

Société généalogique canadienne-française (SGCF)

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Vous visitez présentement le site Internet de la Société généalogique canadienne-française (SGCF) <https://sgcf.com/>. La Société vous invite à prendre connaissance de sa politique de confidentialité.

La SGCF prend toutes les précautions nécessaires pour assurer la confidentialité des renseignements personnels et agit en conformité avec :

Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé

Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, LQ 2021, c 25

Et l'ajout de l'article 63,4 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Aide-mémoire nouvelles responsabilités et obligations des entreprises préparé par la Commission d'accès à l'information du Québec (fichier PDF en ligne).

La présente Politique s'applique à partir du 21 septembre 2023. Elle remplace la Politique sur la protection de la vie privée en date du 22 septembre 2022.

Qu'est qu'un « renseignement personnel »?

Selon la Commission d'accès à l'information, un renseignement personnel est tout renseignement qui concerne une personne physique qui permet de l'identifier. Par exemple, le nom, le numéro de téléphone, l'adresse postale sont des renseignements personnels.

La SGCF privilégie l'obtention d'un consentement explicite, que ce soit verbalement, par voie électronique ou par écrit. La SGCF peut collecter des renseignements personnels sous diverses formes, mais ne le fera uniquement qu'aux fins nécessaires.

Renseignements personnels collectés

La Société généalogique canadienne-française peut collecter des renseignements personnels sous diverses formes, mais ne le fera que par des moyens licites et uniquement aux fins nécessaires qui vous ont été divulguées, comme décrit dans la présente Politique, ou lorsque permis ou requis par la loi.

Les renseignements personnels recueillis, ainsi que leur sensibilité, peuvent varier en fonction du contexte dans lequel se situent les interactions entre vous et la Société généalogique canadienne-française. C'est pourquoi nous devons en priorité vous informer de la nature des renseignements personnels que nous utilisons.

Plateformes utilisées

Le site Internet de la Société généalogique canadienne-française (SGCF) utilise la **plateforme de Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ)** qui est un organisme sans but lucratif constitué sous la *Loi des compagnies*, Partie 3 (RLRQ, C. c-38) ayant son siège au 7665 boul. Lacordaire, St-Léonard, Québec H1S 2A7.

RLSQ met à la disposition des utilisateurs des services création et de maintien de sites WEB qui permettent, notamment, à des organismes sans but lucratif (OSBL) de gérer leurs membres, leurs communications, les événements qu'ils produisent, les dons et les cotisations qu'ils perçoivent. Consulter la [politique de confidentialité de RSLQ](#).

La SGCF utilise la **plateforme de paiement Global Payments**, dont certaines fonctions sont intégrées à notre site Internet. La plateforme de Global Payments recueille les informations de paiements lorsque vous utilisez votre carte de crédit pour vous inscrire à des activités offertes par la SGCF de même lorsque vous complétez votre renouvellement et/ou votre adhésion afin de devenir membre de la SGCF. Consulter la [politique canadienne sur la confidentialité de Global Payments](#) et celle de sa société mère, [Corporation Financière GPC](#).

La SGCF utilise la **plateforme Zoom** lorsqu'elle donne des conférences. **Zoom** a mis en place des garde-fous assurant la protection de la confidentialité de ses utilisateurs. Ils sont constitués de systèmes de contrôle robustes, chargés d'empêcher tout accès non autorisé aux contenus que partagent les utilisateurs pendant les réunions, y compris mais sans s'y limiter, les contenus vidéo, audio et de chat. À moins que l'hôte ne décide d'enregistrer la réunion, les contenus vidéo, audio et de chat ne sont pas stockés. Par ailleurs, une notification audio et vidéo informe les participants que l'hôte enregistre la réunion avec Zoom. Ceux-ci ont alors le choix d'accepter cet enregistrement ou de quitter la réunion. Lorsque la réunion est enregistrée, l'hôte peut choisir de la stocker localement sur son appareil ou sur le cloud Zoom. Zoom dispose de contrôles d'accès pour empêcher tout accès non autorisé aux enregistrements de réunions sauvegardés sur le cloud Zoom.

Il est important de noter que Zoom n'analyse pas les données des utilisateurs et ne vend aucune de leurs données à des tiers. Lire la [déclaration de confidentialité de Zoom](#).

Si vous nous transmettez des renseignements personnels

Si vous choisissez de nous transmettre volontairement de l'information personnelle, par courriel ou au moyen d'un formulaire électronique publié sur notre site, nous n'utilisons que l'information nécessaire pour répondre à votre message ou donner suite à votre demande.

Nous recueillons de l'information personnelle dans le cadre de concours, lors de l'inscription à l'une de nos activités, si vous faites une demande de recherche d'acte de baptême, de mariage, de sépulture ou d'acte notarié, ou du renouvellement d'adhésion des membres ou lors de toute autre demande. Nous procédons aussi à l'ouverture de dossiers lors de la sélection de remises de Prix.

Les renseignements personnels transmis ne serviront d'aucune façon à colliger ou dresser des profils d'utilisateurs de même qu'ils ne seront pas communiqués, couplés, échangés ou transmis à un tiers à moins d'une contrainte légale, d'un consentement exprès ou d'une entente dûment approuvée.

S'il advenait que nous vous demandions de fournir un renseignement personnel, vous seriez préalablement informé des éléments suivants :

- le nom et l'adresse de l'organisme au nom de qui la collecte de renseignement est faite;
- l'usage auquel ce renseignement est destiné;
- les catégories de personnes qui auront accès à ce renseignement;
- le caractère obligatoire ou facultatif de la demande;
- les conséquences d'un refus de répondre à la demande;
- les droits d'accès et de rectification des renseignements prévus à la loi.

La SGCF s'engage à détruire les renseignements personnels lorsque la finalité de leur collecte est accomplie, ou les anonymiser pour les utiliser à des fins sérieuses et légitimes, sous réserve des conditions et d'un délai de conservation prévus par la loi.

Les témoins (cookies en anglais)

Les témoins sont des éléments d'information transmis par le serveur au navigateur lors d'une visite du site Internet et qui permettent d'identifier de façon unique la connexion en cours. Les témoins utilisés servent à retrouver l'historique de recherche ainsi que les paniers liés à la session. Prenez note que, l'activation de l'option « cookies » peut, selon la configuration choisie, permettre à d'autres serveurs d'installer des témoins sur votre système. Vous pouvez définir les paramètres de votre navigateur pour qu'il vous informe de la présence de témoins, vous laissant ainsi la possibilité de les accepter ou non.

Autres sites

Notre site contient des hyperliens vers d'autres sites. Lorsque vous suivez ces liens, vous quittez le site de la Société généalogique canadienne-française. Les renseignements alors échangés ne sont plus assujettis à la politique de confidentialité de la SGCF.

À propos de la loi québécoise sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi 25)

La SGCF s'engage à respecter les nouvelles responsabilités et obligations des entreprises.

1. Désigner une personne responsable de la protection des renseignements personnels et publier le titre et les coordonnées du responsable sur le site Internet de l'entreprise. Il est possible de rentrer en communication avec la responsable de la protection des renseignements personnels en écrivant à :

Responsable de la protection des renseignements personnels
Société généalogie canadienne-française
3440 rue Davidson, Montréal, QC.H1W 2Z5
Téléphone : 514- 527-1010
Courriel : info@sgcf.com ou secrtaire@sgcf.com

Le Responsable de la protection des renseignements personnels entrera en contact avec vous dans un délai de 30 jours.

2. En cas d'incident de confidentialité impliquant un renseignement personnel :
 - prendre les mesures raisonnables pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé aux personnes concernées et éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent;
 - aviser la Commission et la personne concernée si l'incident présente un risque de préjudice sérieux;
 - tenir un registre des incidents dont une copie devra être transmise à la Commission à sa demande.

3. Détruire les renseignements personnels lorsque la finalité de leur collecte est accomplie, ou les anonymiser pour les utiliser à des fins sérieuses et légitimes, sous réserve des conditions et d'un délai de conservation prévus par la loi.

Mise à jour : 11 janvier 2024